



FESTIVAL ALIMENTERRE 2023

**FICHE D'INSCRIPTION à renvoyer par mail à : l.oger@horizons-solidaires.org
Avant le 06/10/2023**

Nom – Prénom :

E-mail :

Téléphone :

Organisation responsable de la projection :

Adresse postale :

1. L'Afrique, les OGM et Bill Gates

[Synopsis :](#)

Menée pendant trois ans, cette enquête révèle comment la fondation Bill et Mélinda Gates est devenue le principal financeur des expérimentations de génie génétique conduites en Afrique. Alimentée en partie par les dividendes de ses investissements dans les multinationales de l'agro-business comme Bayer/Monsanto, sa fondation finance des recherches qui y sont menées sans contrôle, notamment sur les gènes du maïs et du manioc ainsi que sur la modification génétique des moustiques. Le documentaire souligne aussi le rôle trouble joué par l'Europe. Officiellement intransigeante sur les OGM, à cause des risques potentiels pour la santé et l'environnement, l'Union européenne abonde pourtant les fonds privés créés par le milliardaire américain pour développer en Afrique ce qu'elle interdit sur son territoire.

OUI

NON

Entourez ou surlignez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ¹ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Informations à venir
Séance tout public	Gratuit	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

2. Côte d'Ivoire : toxique Afrique

Synopsis :

La Côte d'Ivoire, dont l'économie est dominée par l'agriculture, a bâti sa réussite sur l'exploitation du cacao. Une ombre au tableau : l'utilisation massive de pesticides, souvent d'origine frauduleuse, a explosé au cours des dix dernières années. Des produits à la composition difficilement identifiable, fabriqués en Chine, en Inde ou en Europe, parfois homologués par l'Etat ivoirien, sont proposés sur les étals des marchés à des prix attractifs. Ils répondent à la forte demande des agriculteurs et des maraîchers, soucieux d'améliorer leurs rendements pour faire vivre honorablement leur famille. En Afrique, il est souvent impossible de se soumettre aux normes européennes édictées pour se protéger des pesticides. Ni centres anti-poison, ni agence de sécurité sanitaire ne veillent à l'intoxication et à la prévention et aux risques d'intoxication. La sensibilisation et la formation des agriculteurs à l'exploitation de ces produits font défaut. Leur impact sur la santé se situe en dehors de tout contrôle. Leur maniement peut provoquer de graves accidents qui alimentent la rubrique des faits divers. Dans le village de Mignoré, neuf personnes, - dont sept issues de la même famille - sont décédées après, semble-t-il, une intoxication aux pesticides organo-phosphorés. L'enquête menée permet de prendre la mesure d'une contamination latente.

¹ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

OUI

NON

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ² Droits de diffusion à payer par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Pas de séance commerciale - Pas de DCP.
Séance tout public	Gratuit	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

3. Du béton sur nos courgettes

Synopsis :

Depuis les années 70, le monde rural des Alpes-Maritimes a connu un essor considérable du bâti. La spéculation foncière qui en découle a engendré la disparition progressive de ses terres cultivables et des sources d'approvisionnement en denrées alimentaires. Ce documentaire montre les dispositions prises par les communes pour réhabiliter les jachères et endiguer le grignotage immobilier. Il va à la rencontre de celles et ceux qui s'opposent à cette érosion des espaces exploitables en réhabilitant des modes de production adaptés à la géographie et au climat local.

OUI

NON

² Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ³ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Répartition des bénéfices 50/50. Visa exceptionnel en cours d'obtention. DCP disponible.
Séance tout public	10€	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

4. La révolution verte, Europe, un continent bouleversé

Synopsis :

Poussés à produire toujours plus et moins cher, de plus en plus d'agriculteurs européens quittent leurs terres. Malgré les effets délétères de l'agriculture conventionnelle intensive, les subventions de l'Union européenne favorisent les plus grandes exploitations. Contribuant au réchauffement climatique et à la déforestation, notre consommation de viande ne cesse d'augmenter. Comment nourrir de façon responsable plus de 500 millions d'Européens ?

Du Portugal aux États baltes, de la Norvège aux Balkans, cette coproduction européenne arpente un continent à la croisée des chemins, plus interconnecté qu'on ne le croit. À travers des vues aériennes inédites, qui soulignent la diversité des paysages, des animations cartographiques et des rencontres avec des citoyens engagés, la série documentaire ausculte six thématiques cruciales pour le futur. Entre décryptage des enjeux et inventaire des réponses envisagées, un vivifiant tour de l'Europe des possibles.

OUI

NON

³ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁴ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Modalités à venir. Visa exceptionnel en cours d'obtention. Pas de DCP.
Séance tout public	25€	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

5. Les agités du bocage

Synopsis :

A la frontière belge, un des derniers bocages du nord résiste tant bien que mal face aux producteurs de patates. Dans ce bastion de l'agriculture bio, des parents d'élèves, des maires ruraux, des agriculteurs se mobilisent pour défendre une agriculture locale et un élevage de plein air. Face à eux, une production industrielle tente d'imposer ses normes et menace de changer radicalement un territoire. Jour après jour, deux mondes se font face, convoquant tous les acteurs du monde rural autour d'une question : quelle agriculture pour demain ?

OUI

NON

⁴ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁵ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale
Séance scolaire	Gratuit	Répartition des bénéfices 50/50. Visa exceptionnel en cours d'obtention. Pas de DCP disponible. Format Prores disponible.
Séance tout public	Gratuit	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

6. Partir à l'aventure

Synopsis :

À la croisée de migrations transméditerranéennes, ce film réalisé par quatre étudiantes en agronomie, questionne les liens entre des parcours migratoires et nos systèmes de production agricole. Des questionnements ont guidé leurs pas à travers la Côte d'Ivoire, le Maroc et la France : partir de zone rurale, qu'est-ce que cela implique, signifie ? Quelles sont les conséquences ? Quelles organisations de la migration ? L'agriculture productiviste est-elle une opportunité de travail et économique pour des personnes migrantes ? Comment l'agriculture productiviste est-elle dépendante d'une main d'œuvre migrante ? En pleine crise de l'accueil migratoire en Europe, le projet Les champs au-delà des frontières ! a voulu donner la parole aux personnes en migration. Elles nous racontent leurs espoirs, leurs réalités et comment l'agriculture intervient dans leur parcours.

OUI

NON

⁵ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁶ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Répartition des bénéfices 50/50. Visa exceptionnel disponible. DCP disponible.
Séance tout public	Gratuit	

Version longue 66 minutes

Version courte 15 minutes

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

7. Tu nourriras le monde

Synopsis :

Ce documentaire retrace l'histoire agricole d'une région céréalière française où se pratique une agriculture particulièrement intensive, la Champagne crayeuse. Pour comprendre les origines des crises sociales et environnementales auxquelles les campagnes de cette région sont aujourd'hui confrontées, deux jeunes ingénieurs agronomes partent à la rencontre de ses céréaliers. A travers le récit de leurs histoires personnelles, peu à peu se reconstruit le fil des politiques agricoles des 70 dernières années, et leur impact sur nos campagnes.

OUI

NON

⁶ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁷ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Répartition des bénéfices 50/50. Visa exceptionnel disponible. DCP disponible.
Séance tout public	25€	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Souhaitez-vous faire appel aux services des réalisateurs pour l'intervention ? :

OUI

NON

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

8. Les fourmis et la sauterelle

Synopsis :

Anita Chitaya est une agricultrice du Malawi. Elle tente de rendre son village plus résilient et respectueux de l'environnement, d'y éradiquer la faim et d'y faire advenir l'égalité femme-homme. Néanmoins, lorsque les effets du changement climatique montrent des signes indiscutables de dommages irréversibles à sa terre et à sa communauté, Anita se rend aux États-Unis pour rencontrer des agriculteurs, des militants, des climato-sceptiques et des législateurs afin de les persuader de sauver sa maison en commençant par sauver la planète. Ce documentaire aborde les thèmes les plus urgents de notre époque : les changements climatiques, l'inégalité entre les genres, le racisme, le fossé entre les riches et les pauvres et contribue à mettre en lumière des initiatives portées par des groupes du monde pour sauver la planète.

OUI

NON

⁷ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁸ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	Gratuit	Pas de projection commerciale.
Séance tout public	25€	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

Zut – Zones urgentes à transformer

Synopsis :

Marie-Thérèse et Christian ont fait de leur commune une ZUT, une Zone Urgente à Transformer. Ils ne veulent plus de pesticides. Du tout. Tout de suite. Et à jamais. L'approche radicale de ces zutistes fait écho à d'autres soifs de changement aux quatre coins de la Belgique.

D'un petit bout de jardin jusqu'aux instances européennes, d'une ferme à une autre, d'un labo à une lutte paysanne, des Zones Urgentes à Transformer se créent sans cesse, dévoilant toujours un peu plus la dépendance aux intrants chimiques, et l'envie d'en sortir.

OUI

NON

⁸ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Entourez la mention concernée :

Type de séances	Projection NON commerciale ⁹ Droits de diffusion à régler par l'organisateur	Projection commerciale (billetterie CNC)
Séance scolaire	10€	100 euros HTVA. Visa exceptionnel en cours d'obtention. DCP disponible.
Séance tout public	25€	

Date et horaire de ma projection :

Nom et adresse du lieu de ma projection :

Autres organisateurs :

Intervenant(s) pour le débat :

Est-ce que ma projection sera gratuite ou payante (uniquement pour couvrir les frais d'organisation) ? Si payante, merci d'indiquer le tarif pour le public :

⁹ Une projection dans un cadre non commercial ne doit pas faire de bénéfices. En principe, la projection doit être gratuite ou bien s'il y a un prix d'entrée, celui-ci doit uniquement servir à couvrir les frais d'organisation (salle, projectionniste, etc.) et ne pas générer des bénéfices.

Merci de prendre connaissance des éléments suivants et de cocher les cases ci-dessous :

- J'ai pris connaissance des conditions de diffusion des films négociées pour le Festival ALIMENTERRE cette année (cf. Appel à participation 2023) ;*
- En tant qu'organisateur, je m'engage à créer un espace acteur sur la plateforme alimenterre.org et à y inscrire ma ou mes séances. Celles-ci apparaîtront sur la carte interactive de la plateforme à destination du public ;*
- Je m'engage, suite à ma projection, à remplir le bilan en ligne via mon espace acteur sur la plateforme alimenterre.org. Ce bilan nous sert améliorer les éditions suivantes du festival et à valoriser vos actions au niveau national ;*
- Je m'engage à détruire le lien de téléchargement reçu ;*
- Après ma projection, je règle, s'il y a lieu, les droits de diffusion par chèque ou par virement à Horizons Solidaires (une facture vous sera envoyée par Horizons Solidaires après votre projection). Les droits seront ensuite reversés aux sociétés de production ;*
- En cas d'annulation de ma projection pour diverses raisons, j'en informe immédiatement Horizons Solidaires ;*
- En cas d'événements imprévus entraînant des dommages pour des personnes physiques ou morales impliquées lors du Festival ALIMENTERRE, la responsabilité d'Horizons Solidaires ne pourra en aucun cas être engagée.*

Total des droits de diffusion à régler par l'organisateur : euros.

Date et signature :

Informations complémentaires :

-Les **liens de téléchargement** des films seront disponibles et envoyés aux organisateurs à partir de septembre. Pas de DVD cette année dans un souci de respect de l'environnement.

-Des **outils de communication** (affiches, flyers, dépliants, programmes) sont disponibles gratuitement. Vous pouvez passer commande à partir de mi-septembre auprès d'Horizons Solidaires pour les formats papier (dans la limite des stocks disponibles et à venir chercher à la maison des associations à Caen ou à envoyer par envoi postale).

Vous pouvez également télécharger ces outils de communication et les personnaliser sur le site alimenterre.org. Coûts d'impression à la charge de l'organisateur.

-**9 fiches de présentation des films de la sélection** seront mises en ligne sur alimenterre.org [à partir de d'août-septembre] pour vous aider à préparer le débat sur l'un des sujets : accaparement des terres, agriculture familiale, agroécologie, biopiraterie et semences, commerce international, élevage viande et lait, alternatives locales, agrobusiness, consommation responsable, climat et forêt, faim, pêche, eau, pesticides, politique agricole commune.

-**Droits musique SACEM** : : En date du 12/06/2023, la Sacem Caen et la Sacem Rouen ont décidé d'accorder la gratuité des droits musique pour vos projections en Normandie. Aucune démarche n'est donc à effectuer de votre côté.